EINVILLE au JARD

54370





Pour consulter le site Internet : <u>einville-au-jard.fr</u>

Pour envoyer un mail : mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et App Store

Page Facebook: Commune d'Einville au Jard

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 18

Convoqué le 10 décembre 2021, le conseil municipal s'est réuni, le jeudi 16 décembre 2021 à 20h00, sous la présidence de M. VILLEMAN Marc, maire.

Présents: MM(Mmes): ADMANT Véronique, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HOUOT Gérard, KIEFFER Pascal, LEONARD Philippe, MANSOURI Najat, MIENVILLE Vincent, NAVELOT Aline VILLEMAN Marc, YONGBLOUTT Fabrice.

Absents excusés: BRETAR Armelle pouvoir donné à DREISTADT Christian,

HANNEQUIN Jessica pouvoir donné à YONGBLOUTT Fabrice,

LAVOIL Jacques pouvoir donné à HOUOT Gérard.

Le conseil a choisi pour secrétaire Aline NAVELOT.

Convention d'occupation temporaire entre la commune et le GHEMM

En attendant la mise en place d'un bail emphytéotique administratif, le Maire a présenté le projet de convention temporaire de mise à disposition des locaux de l'EHPAD « La Fontaine de Lincourt ». Cette convention est mise en place dans le cadre de la création du nouvel E.S.M.S. (Etablissement et Service Médico-Social). A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer cette convention. 3 abstentions Chantal Garnier, Gérard Houot (2 voix).

Création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le rôle du CMJ est d'initier les jeunes à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer, grâce à des projets, le cadre de leur municipalité et au travers de leur vision d'adolescents. La mise en place du CMJ sera basée sur le volontariat pour élire le maire et ses adjoints.

Composition : 9 jeunes (5 filles et 4 garçons) se sont présentés. Ils seront élus pour 2 ans. Fréquentation des réunions : 3 au minimum sous la conduite de conseillers municipaux.

Une fois par an, ils pourront participer au conseil municipal pour y soumettre un ou plusieurs projets. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création du CMJ.

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 19

Convoqué le 06 Janvier 2022, le conseil municipal s'est réuni, le jeudi 13 Janvier 2022 à 20h00, sous la présidence de M. VILLEMAN Marc, maire.

Présents: MM(Mmes): ADMANT Véronique, BRETAR Armelle, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HANNEQUIN Jessica, KIEFFER Pascal, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MANSOURI Najat, NAVELOT Aline VILLEMAN Marc, YONGBLOUTT Fabrice.

Absents excusés : DREISTADT Christian pouvoir donné à VILLEMAN Marc,

MIENVILLE Vincent pouvoir donné à KIEFFER Pascal, HOUOT Gérard pouvoir donné à LAVOIL Jacques.

Le conseil a choisi pour secrétaire Aline NAVELOT.

Compte-rendu des réunions précédentes de conseil municipal (02 et 16 décembre 2021)

Lecture a été faite : aucune observation.

■ Compte-rendu de commission jeunesse « Conseil Municipal des Jeunes » du 1^{er} décembre 2021

Dans le but de mettre en place un C.M.J., 4 filles, 4 garçons de 10 à 17 ans étaient présents. Motivés, ils ont déjà créé un compte Instagram (C.M.J. Einville). Ils réfléchissent déjà à la création d'un logo et à quelques idées de projets. L'élection du Maire du CMJ et des adjoints aura lieu le 14 janvier.

Ouverture de crédits

Afin de pouvoir rembourser un trop-perçu de Taxe d'Aménagement, le conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir les crédits suivants au budget général 2022 avant le vote du budget : + 1 000 € à l'article 10226 (chapitre10).

Demande de subventions

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à demander des subventions pour les dossiers de rénovation du Familial et du bâtiment 1 Grande Rue (restaurant), auprès de :

- L'Etat : DETR, DSIL,
- Région, Climaxion,
- Conseil Départemental,
- PETR,
- 1001 cafés.

Biens vacants & sans maître

Le maire informe que le propriétaire de 2 parcelles AK58 et AK397 ne s'est pas fait connaître dans un délai de six mois. Par conséquent, ces parcelles sont donc présumées sans maître.

A l'unanimité, le conseil approuve que la commune incorpore ces 2 biens dans le domaine privé communal et l'autorise à signer tous les actes nécessaires à cet effet.

Convention triathlon

Une étape du « Triathlon Tour » est programmée du 17 au 18 juin 2022 sur notre commune. Les activités qui auront lieu Place de la Fontaine, seront gratuites pour tous les participants. Il convient de faire une convention avec la Ligue Grand Est de Triathlon.

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à signer cette convention.

Avenant au contrat de prévoyance « Maintien de salaire du personnel

L'évolution du nombre de personnes indemnisées et la durée de prise en charge ont augmenté entraînant un accroissement des indemnisations de salaire versées aux adhérents. Le taux de cotisation passe de 1,31 % à 1,44 %.

L'ensemble du conseil autorise le maire à signer l'avenant n°1 au contrat de prévoyance mutualise garantie maintien de salaire.

Informations diverses

- * Date limite des inscriptions sur les listes électorales, pour l'élection présidentielle :
 - jusqu'au 02/03/2022 si inscription en ligne
 - jusqu'au 04/03/2022 en mairie ou par courrier
- * Depuis le 01/01/2022, possibilité de dématérialiser les demandes d'urbanisme, elles sont à adresser à l'adresse mail suivante : dematurbanisme.einvilleaujard@orange.fr ou par courrier.
- * Carnaval : les Einvillois sont invités les 17 et 18 février, de 14h à 17h, pour la décoration du char pour le carnaval inter-associatif et communal prévu le 6 mars prochain à Parroy.

Collecte des ordures ménagères Prochains passages :

Semaine	Containers	Sacs jaunes
4	Jeudi 27 janvier 2022	Vendredi 28 janvier 2022
6	Jeudi 10 février 2022	Vendredi 11 février 2022
8	Jeudi 24 février 2022	Vendredi 25 février 2022
10	Jeudi 10 mars 2022	Vendredi 11 mars 2022

Prochain conseil municipal: Jeudi 03 mars 2022 à 20h00.

